



**ITSAP**  
INSTITUT DE L'ABEILLE

# Importations et exportations de miel, FRANCE et contexte européen, pour l'année 2019

## Auteurs :

- Jacques Combes (consultant indépendant)
- Cécile Ferrus (ITSAP-Institut de l'abeille)

Contact : [cecile.ferrus@itsap.asso.fr](mailto:cecile.ferrus@itsap.asso.fr)

Mai 2020

# Sommaire

- ❑ Objectifs et méthodologie
- ❑ Balance commerciale de la France
- ❑ Exportations de la France
- ❑ Importations de la France
- ❑ Les chiffres clés des échanges au sein de l'UE
- ❑ Typologie des pays européens vis-à-vis du négoce du miel

## Objectifs

- Réaliser une analyse des importations et des exportations françaises sur la base des données des douanes françaises ;
- Présenter un panorama des principaux échanges de l'UE avec les pays tiers et du commerce extérieur des principaux pays membres actifs sur le marché des miels ;
- En déduire une typologie de ces Etats en termes de négoce de miel.

## Structure du livrable

- Rapport sous format Powerpoint privilégiant une présentation de figures, schémas et cartes et un commentaire de chaque diapositive.

## Méthodologie

- Recueil, analyse et mise en forme des données : extraction des bases de données des douanes françaises et de Eurostat.
- Situation 2019 et évolution par rapport à 2018 et aux années 2015-2018.

# Méthodologie d'analyse des échanges du produit « miel naturel » France et Union européenne

Les analyses présentées dans ce document sont basées sur les chiffres extraits de deux bases de données disponibles sur Internet en utilisant le code dit NC8 du produit «miel naturel» (0409 0000):

- **La base de données des douanes françaises** qui fournit de façon exhaustive le volume et la valeur des importations et des exportations de la France vers les autres pays de l'UE et les pays tiers (<https://lekiosque.finances.gouv.fr/>) ;
- **La base de données d'Eurostat** en utilisant la rubrique *Commerce UE depuis 1988 par NC8* puis en réalisant les extractions souhaitées (<https://ec.europa.eu/eurostat/fr/data/database>).

En fonction des variables, les séries temporelles couvrent soit pratiquement une décennie (2010-2019), soit une période plus récente (2015-2019). Les chiffres sont exploités par année civile. Tous les chiffres sont disponibles soit en volume, soit en valeur.

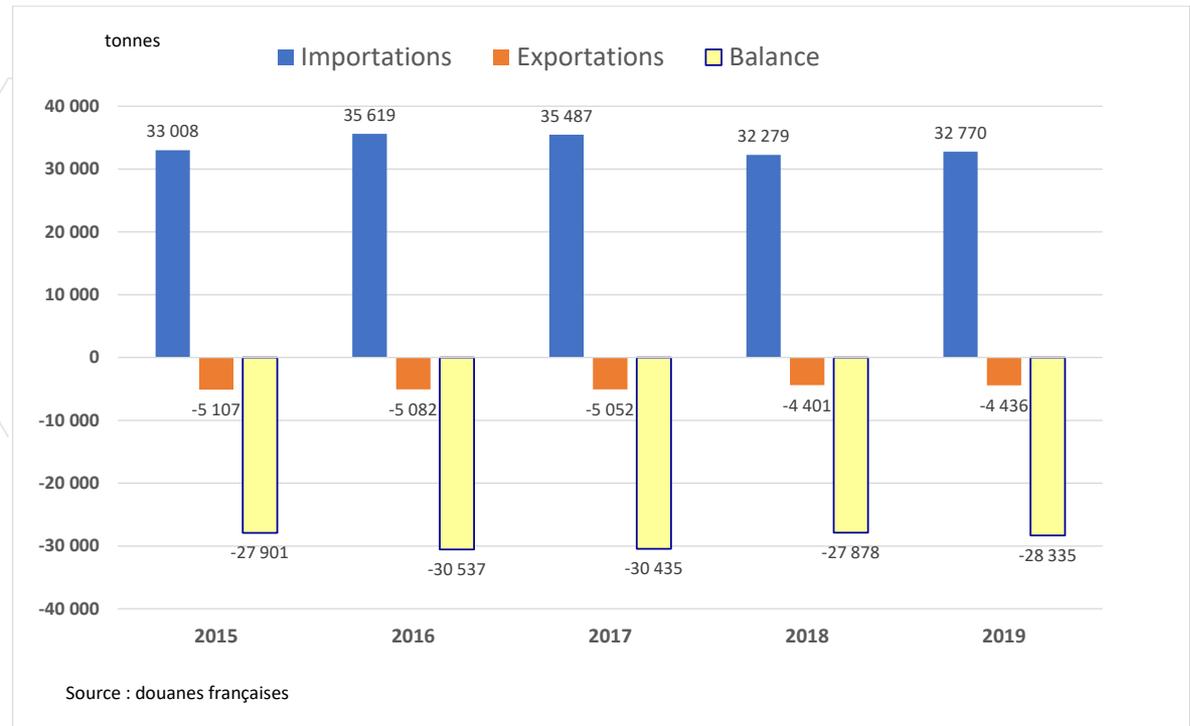
En ce qui concerne **l'origine effective des miels** (c'est-à-dire leurs pays de récolte) :

- **L'hypothèse** retenue est que les miels importés des pays tiers ont été récoltés dans le pays fournisseur de l'Union européenne ou de la France. Par exemple, les miels importés de Chine, d'Argentine ou d'Ukraine sont issus de la récolte effectuée dans ces pays ;
- En ce qui concerne le négoce intra-européen (import et export entre les différents pays de l'Union), le miel faisant l'objet de ces échanges peut avoir trois origines différentes. Si on prend l'exemple d'un tonnage importé sur une année civile par la France en provenance d'un autre pays de l'Union, il peut comporter trois origines différentes dont le détail n'est bien sûr pas connu :
  - Miel effectivement récolté au sein du pays exportateur vers la France ;
  - Miel importé d'un ou plusieurs pays tiers puis réexporté vers la France ;
  - Miel récolté dans un pays de l'UE, importé par le pays qui le réexporte ensuite vers la France.

L'analyse qui suit met en évidence une très forte dynamique des échanges intra européens sur le produit « miel ». Il convient donc de rester relativement prudent sur les origines des miels approvisionnant chacun des marchés nationaux dont celui de la France.

# Balance commerciale de la France pour le miel 2015 - 2019

Evolution de la balance commerciale française pour le «miel naturel» (en volume)



La balance commerciale d'un produit est définie comme la différence entre les importations et les exportations de ce produit en volume ou en valeur. Pour le miel, le déficit de la balance commerciale française en 2019 est de :

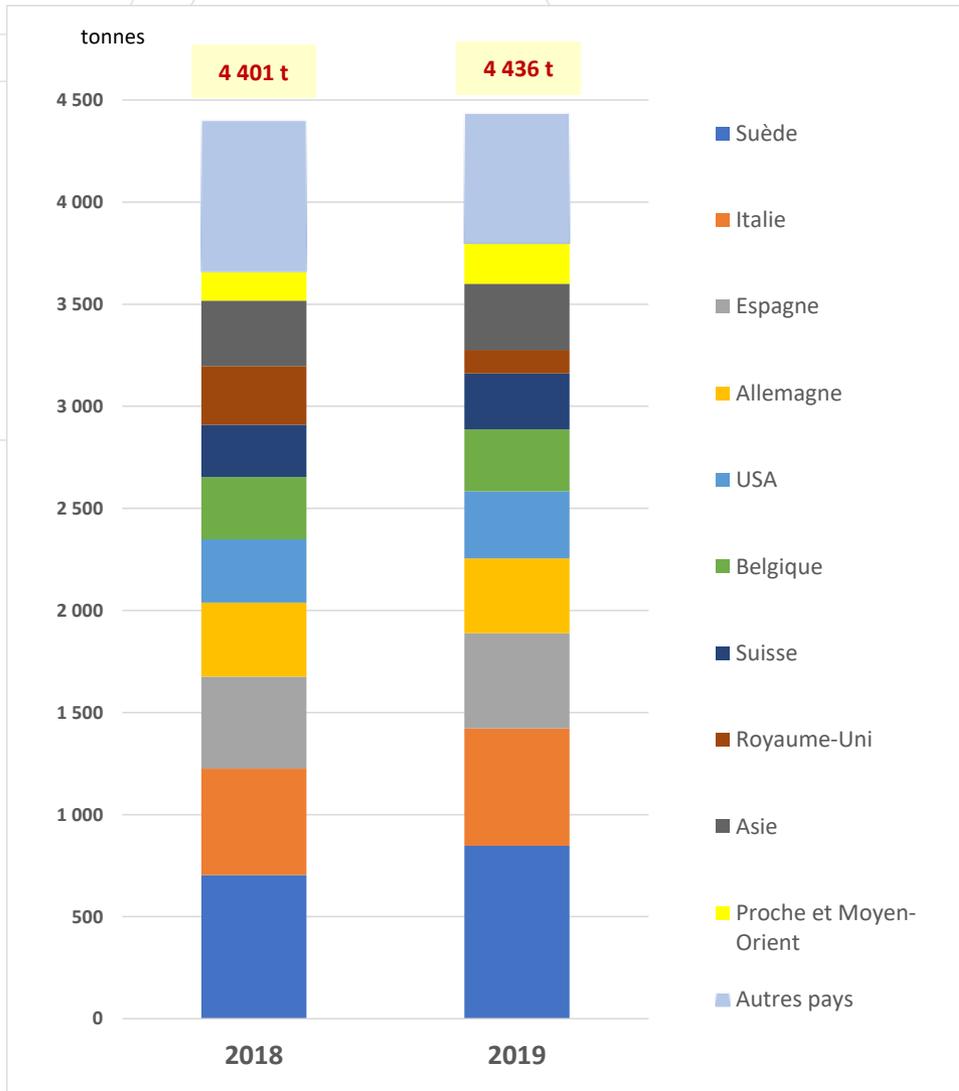
- 28 334 tonnes en volume
- 79 millions € en valeur

# Balance commerciale de la France - 2018 - 2019

En terme d'évolution 2019/2018, le déficit de la balance commerciale en volume augmente de +1,6% sous l'effet conjoint d'une faible hausse des importations (+1,5%) mais qui a été supérieure à celle des exportations qui sont pratiquement stables en volume (+0,8% soit +35 tonnes). La dégradation de la balance commerciale reste minime avec un déficit qui se creuse de 460 tonnes. Pour rappel, en 2018, ce déficit s'était réduit de 2 560 tonnes par rapport à 2017.

En valeur, le déficit se réduit de près de 5% du fait d'une baisse significative de la valeur globale des importations (- 4%) liée à celle du prix moyen qui passe de 3,41 € à 3,23 € (-5,2%) ; de leur côté, la valeur des exportations ne baisse que de -1% (stabilité en volume et légère baisse du prix moyen des miels exportés à 6,04 €/kg).

# Exportations de la France 2019 : stabilité par rapport à 2018



## Chiffres clés 2018 – 2019 :

	2018	2019	Variation 2019/2018
<b>Volume (tonnes)</b>	4 401,2	4 435,9	+ 0,8%
<b>Valeur (x 1000 €)</b>	27 071,6	26 791,7	- 1,0%
<b>Prix moyen (€/kg)</b>	6,15 €	6,04 €	- 1,8%

Source : sur base des données Douanes françaises

# Exportations de la France 2019 : stabilité par rapport à 2018

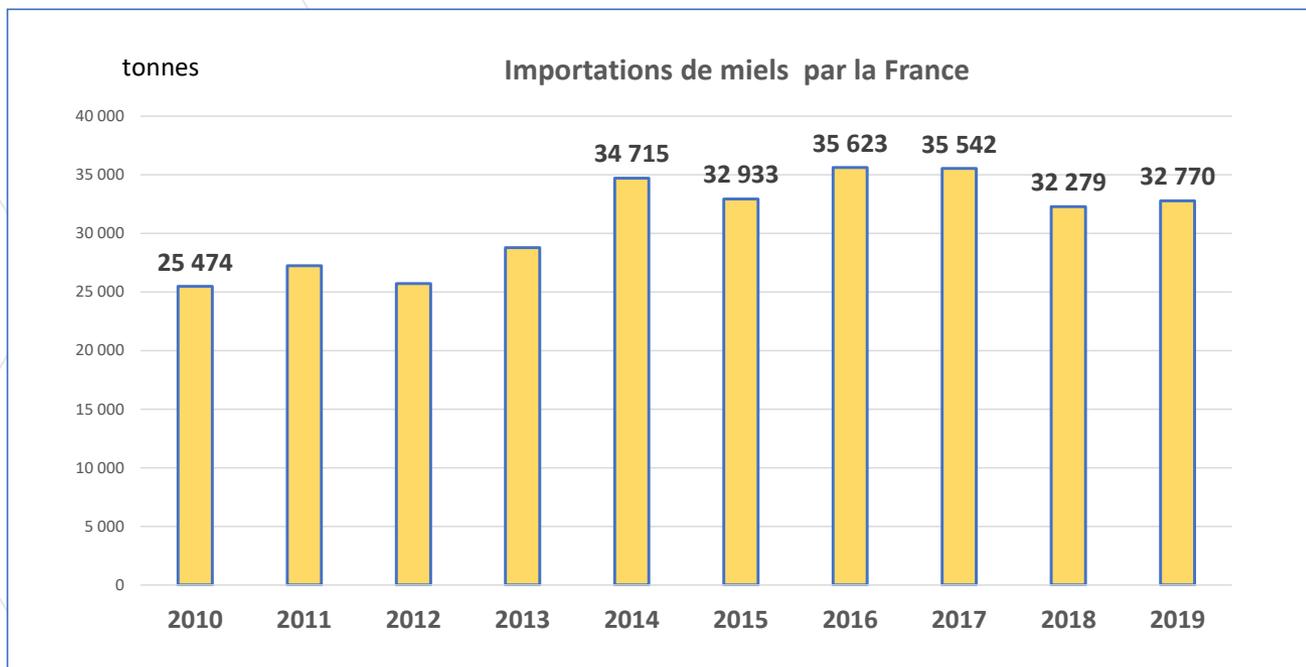
En 2019, les exportations françaises de miel affichent en volume une très légère hausse par rapport à 2018 (+ 0,8%) mais leur valeur est en baisse (-1%). Stables à plus de 5000 tonnes sur les années 2015-2017, les exportations ont décroché en 2018 et 2019 pour se situer aux alentours de 4 400 tonnes.

La quasi-totalité des volumes est vendue en Europe au sens large avec cependant un petit courant d'exportations vers les pays tiers (USA, Moyen-Orient, Asie) mais pour des volumes limités.

Quatre pays d'Europe représentent 50% des ventes en volumes : Suède, Italie, Espagne et Allemagne. Puis, en incluant les USA et 3 pays d'Europe (Suisse, Belgique Royaume-Uni), on atteint pratiquement 75% des volumes exportés. La position de la Suède comme premier client de la France s'explique par la stratégie du leader français qui y a établi une filiale.

Des prix moyen de plus de 7 €/kg sur certains pays (pays tiers mais aussi certains pays de l'UE) témoignent d'un positionnement sur des marchés de niche à valeur ajoutée pour des miels spécifiques (miels mono floraux, miels bio, conditionnements sophistiqués, etc.)

# Importations de miel de la France en 2019 : stabilité par rapport à 2018

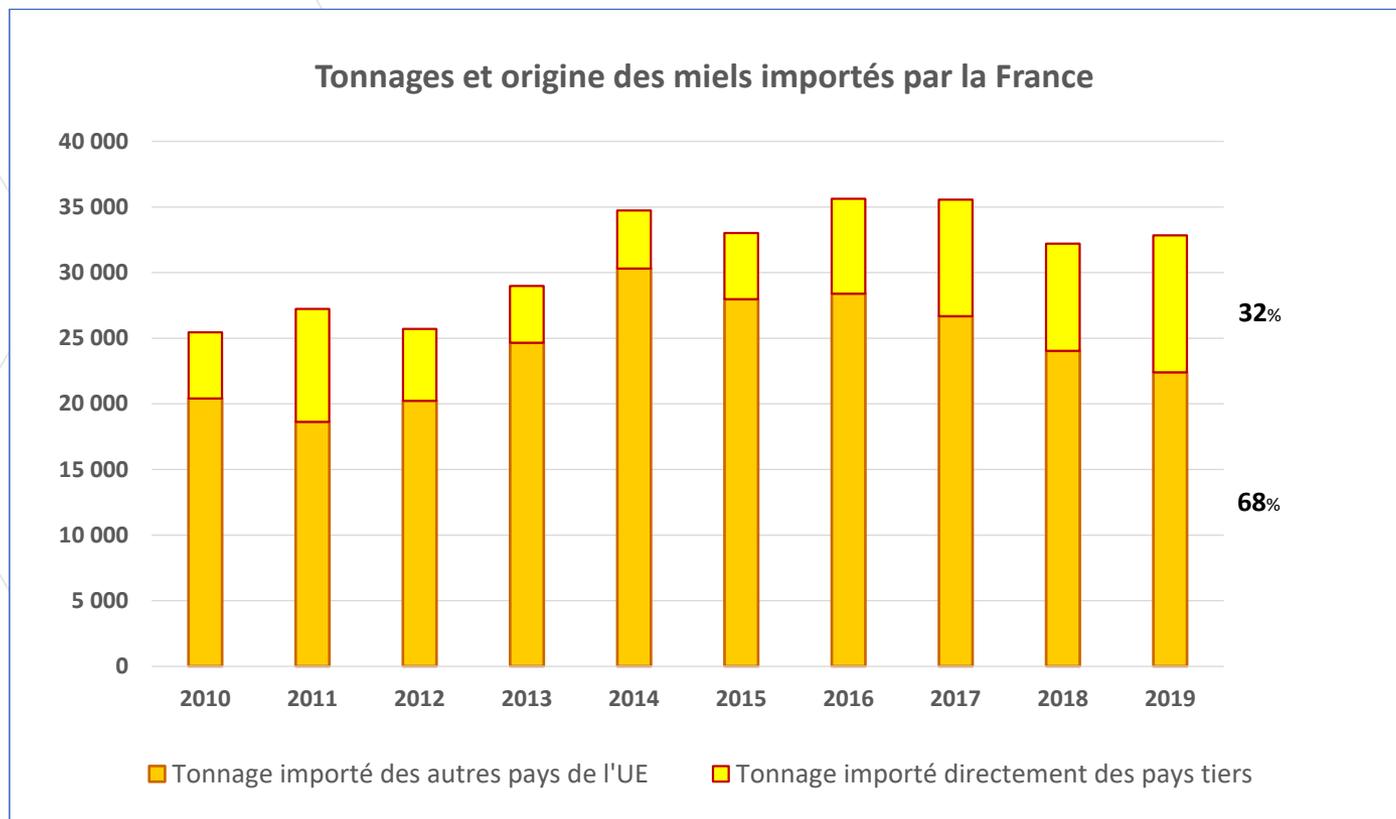


Source : Douanes françaises

Chiffres clés 2018 – 2019 :

	2018	2019	Variation 2019/2018
<b>Volume (tonnes)</b>	32 276	32 770	1,5%
<b>Valeur (x 1000 €)</b>	110 006	105 761	-3,9%
<b>Prix moyen (€/kg)</b>	3,41 €	3,23 €	-5,3%

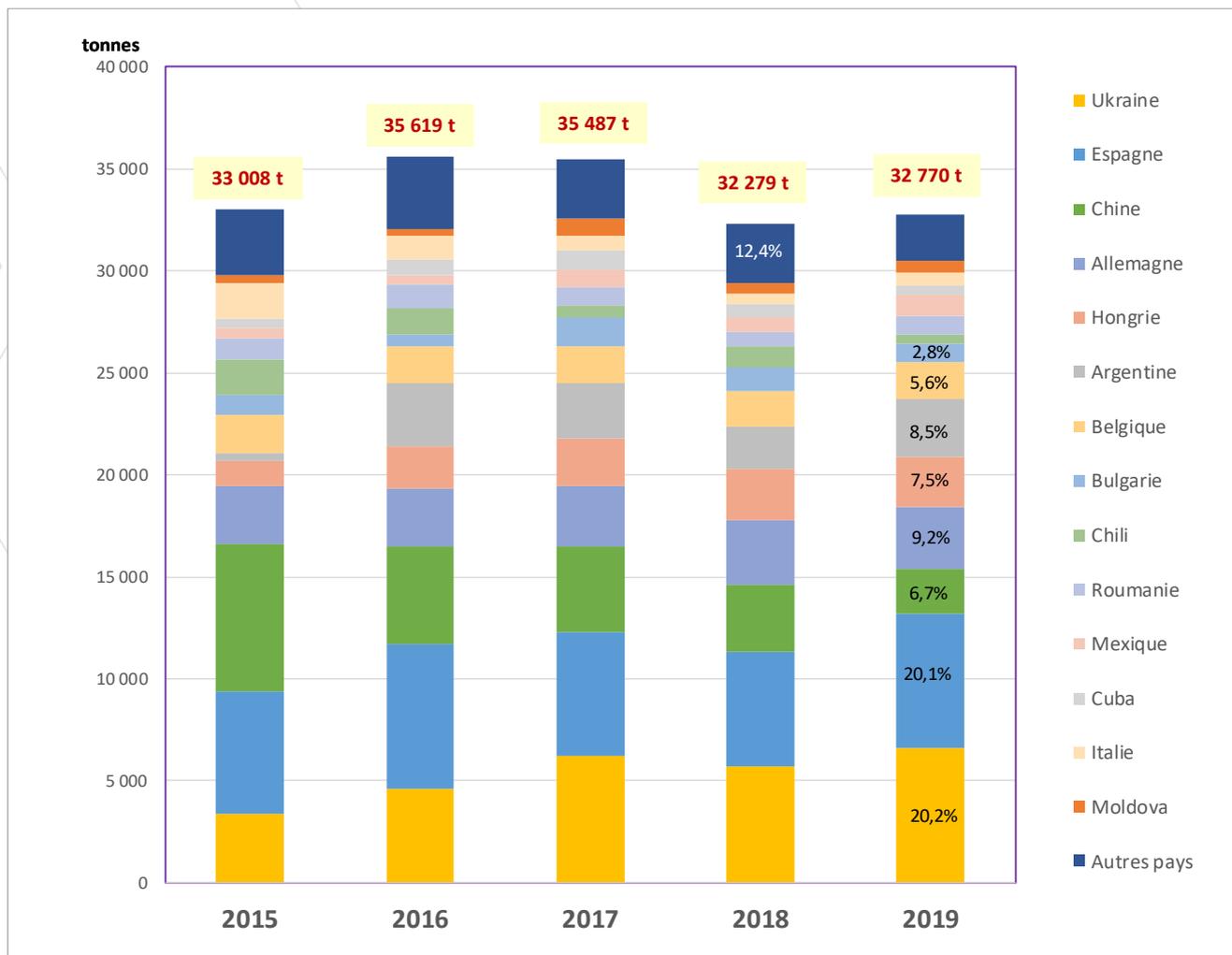
# Une part croissante des importations réalisée en direct des pays tiers



Source : Eurostat

Si, en 2015, la France n'importait que 15% de ses volumes en direct des pays tiers, ce taux a plus que doublé en 2019 passant à 32%.

# Importations de la France : origine par pays 2015-2019



Source : sur base des données Douanes françaises

# Importations de la France : origine par pays

## 2015-2019

En 2019, les importations de miel augmentent légèrement en volume (+490 tonnes, soit +1,5%) pour se situer à 32 770 tonnes. Le prix moyen en € par kilo ayant baissé de 5% par rapport à 2018, la valeur des importations baisse au total de -4%.

Le tonnage importé en 2019 est plus faible que celui observé sur les années 2016 et 2017 pour lesquelles il dépassait les 35 000 tonnes.

Même si la France importe du miel de près d'une quarantaine de pays (au moins une tonne), 6 à 7 pays représentent 75% des tonnages importés.

Deux pays représentent chacun près de 20% des tonnages importés:

- ❑ L'Ukraine devenue le 1<sup>er</sup> fournisseur de la France depuis 2017
- ❑ L'Espagne qui exporte vers la France d'une part une partie de sa production mais aussi des miels de négoce, importés de l'UE ou des pays tiers

Puis suivent 4 pays avec chacun un poids relatif de l'ordre de 7% à 9% :

- ❑ L'Allemagne avec un peu plus de 9%
- ❑ L'Argentine avec 8,5%
- ❑ La Hongrie, avec 7,5% qui exporte notamment des miels d'acacia
- ❑ Enfin, la Chine, avec un poids relatif limité de 6,7%, en net recul ces dernières années

Le fait notable des années 2015-2019 est le doublement des tonnages importés d'Ukraine (+96% et + 3240 tonnes). Le miel ukrainien particulièrement compétitif a progressivement éclipsé les miels de Chine dont le tonnage a reculé de plus de 5 000 tonnes. Le poids relatif de la Chine est ainsi passé de près de 22% des tonnages importés par la France en 2015 à moins de 7% en 2019.

Une analyse plus précise des importations en provenance de Chine de chacun des pays de l'UE est présenté en diapo 21 de ce document.

# En 2019, les prix à l'importation du miel varient du simple au quadruple en fonction des origines

Tonnage et prix des principaux pays fournisseurs de la France, en 2019

Pays	Volume importé (tonnes)	Poids relatif des importations	Prix à l'importation (€/kg)	Indice de prix / moyenne
Nouvelle-Zélande	78,2	0,2%	24,80 €	769
Italie	653,5	2,0%	6,44 €	200
Allemagne	3 020,4	9,2%	4,36 €	135
Hongrie	2 487,0	7,6%	4,21 €	130
Roumanie	899,4	2,7%	3,86 €	120
Espagne	6 594,2	20,1%	3,79 €	117
Belgique	1 836,8	5,6%	3,65 €	113
Bulgarie	918,3	2,8%	3,29 €	102
<b>Total</b>	<b>32 770,4</b>	<b>100%</b>	<b>3,23 €</b>	<b>100</b>
Mexique	1 054,1	3,2%	3,19 €	99
Autres pays	3 638,9	11,1%	3,11 €	96
Argentine	2 794,0	8,5%	2,35 €	73
Chine	2 187,1	6,7%	2,27 €	70
Ukraine	6 608,6	20,2%	1,76 €	54

Source : sur base des données Douanes françaises

# Des prix d'achat à l'importation qui varient du simple au quadruple

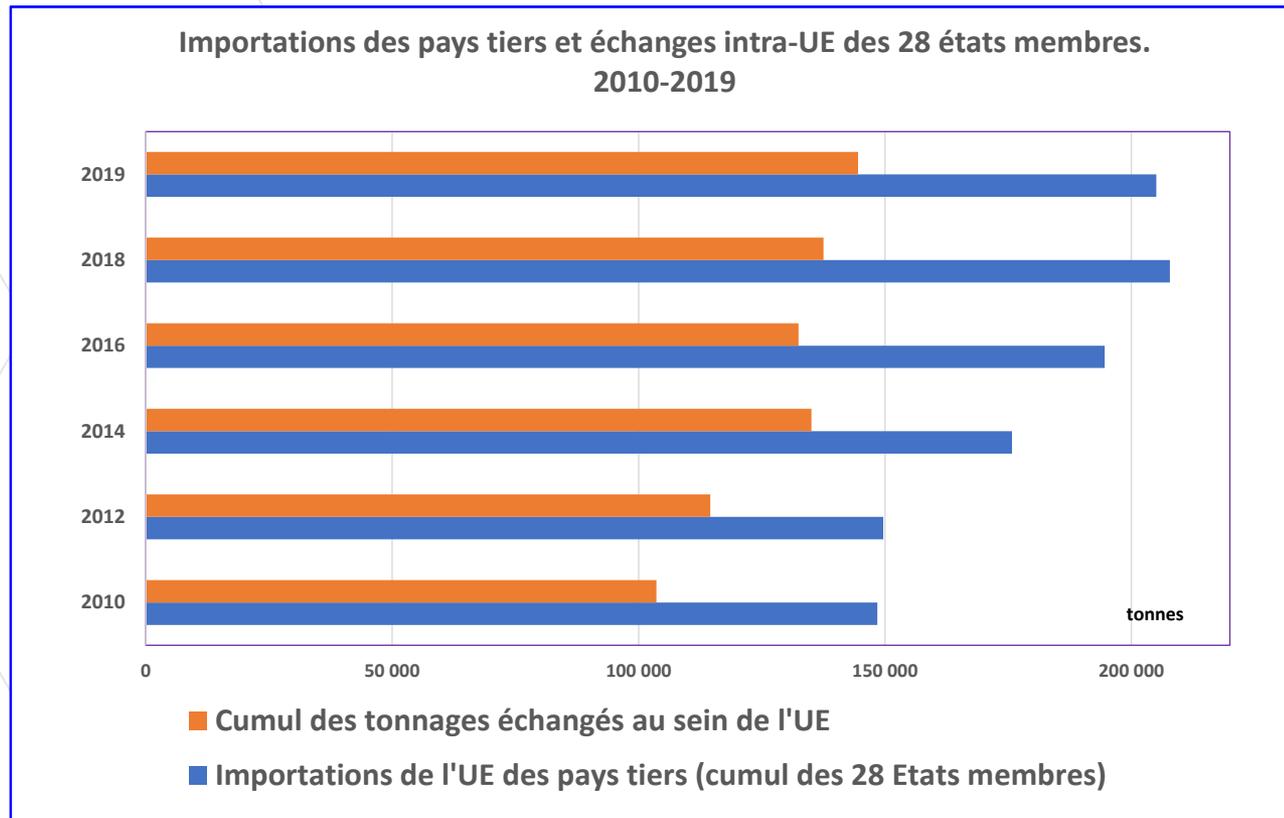
Pour un indice de prix moyen de «100», les prix à l'importation varient de 50 à 200 soit dans un rapport de 1 à 4. Le cas de la Nouvelle-Zélande avec un prix moyen de près de 25 € par kilo est à considérer à part : il s'agit d'un marché de niche, celui des miels de Manuka dont le volume total importé est inférieur à 80 tonnes pour l'année 2019.

Les prix à l'importation varient de façon très importante en fonction des pays d'origine, reflet des types de miels importés, de la tendance du prix mondial et des éventuelles politiques de prix adoptées par les pays.

Les miels importés des pays tiers sont particulièrement compétitifs : l'Argentine et la Chine affichent un prix 30% inférieur au prix moyen pondéré des importations soit 2,30 à 2,35 € par kilo. L'Ukraine se positionne avec un prix nettement inférieur à ces deux origines : en 2019, le prix moyen des miels ukrainiens est de seulement 1,76 €/kg soit -25% par rapport à l'origine chinoise ou argentine.

En ce qui concerne les pays d'Europe exportant vers la France, les prix varient du simple au double : pour les pays de négoce que sont la Belgique et l'Espagne, les prix sont légèrement supérieurs à la moyenne (indice 113 à 117 par rapport à indice de prix moyen de 100). Les miels en provenance d'Allemagne ou de Hongrie sont 30% plus chers que la moyenne : miels mono floraux notamment d'acacia pour la Hongrie. Enfin les volumes importés d'Italie qui ne représentent que 2% du total se font à un prix élevé, le double de la moyenne : il s'agit de miels mono floraux et souvent issus de l'agriculture biologique.

# Un négoce international dynamique



Source : Eurostat

- Un ajustement permanent entre pays sur les différents types de miels importés
- Importations des pays tiers en 2019 : 205 100 tonnes de miel soit + 56 600 tonnes par rapport à 2010 (+38%)
- Commerce intra UE 28 : 144 527 tonnes soit + 40 917 tonnes par rapport à 2010 (+39,5%)

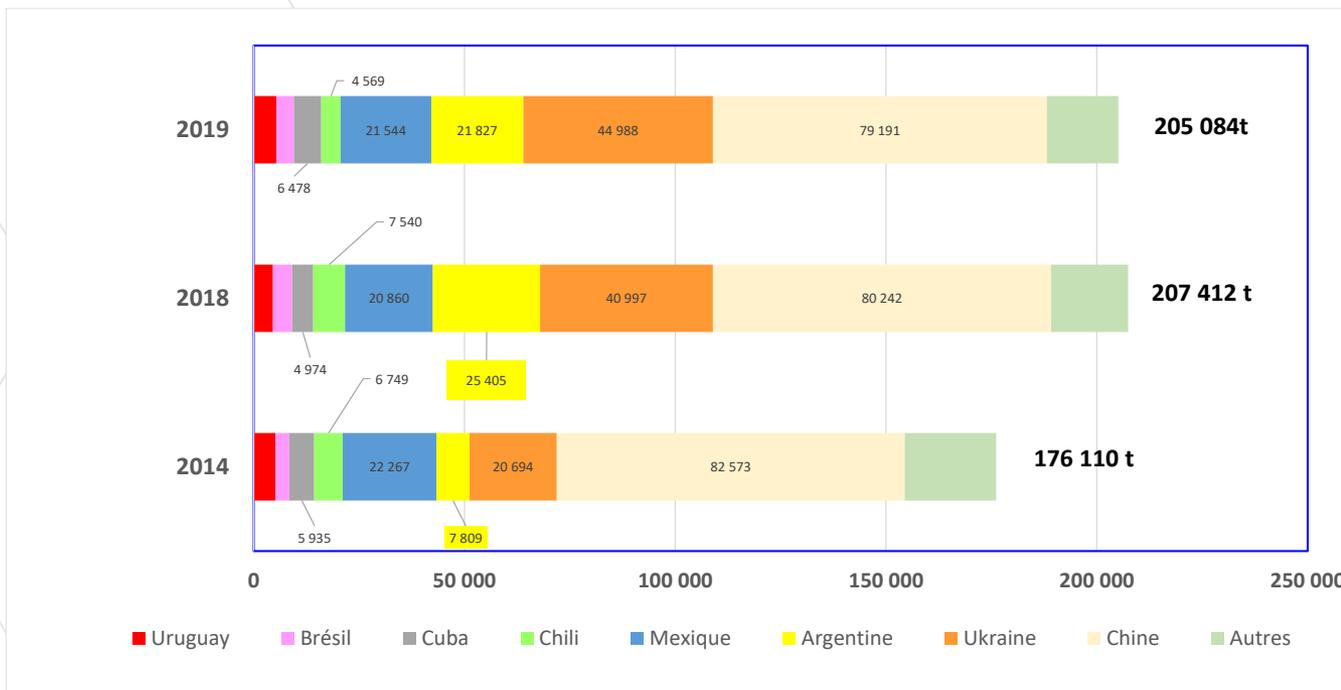
# Un négoce international dynamique

En 2019, les 28 états membres ont importé des pays tiers un tonnage total de 205 084 tonnes, soit une légère baisse par rapport à 2018 (-1,3%). Mais ce niveau reste élevé, il est de l'ordre de grandeur des années 2017 et 2018. Depuis 2010, le tonnage de miel importé des pays tiers par l'Union Européenne a augmenté de 56 600 tonnes soit +38%.

Le commerce intra européen (échanges de miels entre les 28 états membres) restent aussi particulièrement dynamique : le volume « exporté » par l'ensemble des pays de l'UE vers leurs partenaires s'élève ainsi en 2019 à près de 144 500 tonnes, en augmentation de +5% par rapport à 2018.

Ces échanges concernent aussi bien des miels récoltés dans chacun des états membres que des miels importés d'autres états membres ou de pays tiers. Ces échanges intra-européens ont augmenté de +39% par rapport à 2010, soit le même ordre de grandeur que les importations des pays tiers à l'échelle de l'UE.

# Origine des importations de l'UE – 2019 et variation par rapport à 2014



	2019	Variation par rapport à 2014	Poids relatif
<b>Amérique du sud</b>	35 937	56%	17,5%
<b>Amérique centrale</b>	28 021	8%	13,7%
<b>Ukraine</b>	44 988	98%	21,9%
<b>Chine</b>	79 191	-3%	38,6%
<b>Autres</b>	16 948	-16%	8,3%
<b>TOTAL</b>	205 084	16%	100,0%

2 pays (Chine, Ukraine) = 60% du total

4 pays (Chine, Ukraine, Mexique, Argentine) = 82% du total

Sources : Eurostat - Comext

# Origine des importations de l'UE - 2019 et variation par rapport à 2014

Comme l'illustre la figure précédente, si l'identité des principaux pays exportateurs de miel vers l'UE n'a guère changé sur les années récentes, la hiérarchie des pays fournisseurs a évolué.

La Chine reste le 1<sup>er</sup> pays fournisseur de miel de l'UE. Le tonnage vendu par ce pays recule légèrement sur la période 2014-2019 (-4%) et son poids relatif dans le total des importations des pays tiers a perdu 7 points.

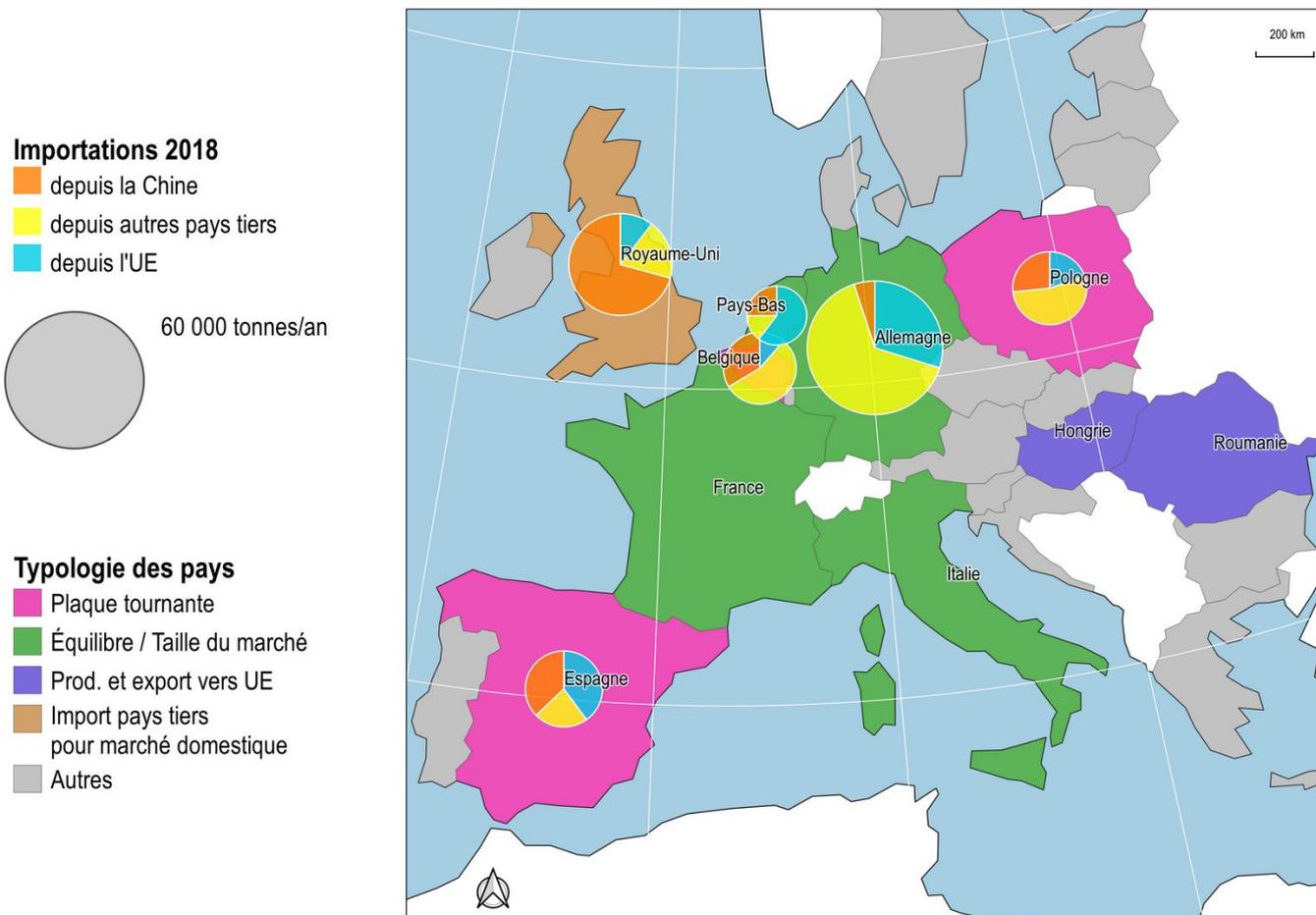
Comme pour la France, le fait majeur des dernières années est l'augmentation de 120% des importations de miel en provenance d'Ukraine : le tonnage importé par l'UE est ainsi passé de 20 700 tonnes en 2014 à près de 45 000 tonnes en 2019.

Ces deux pays représentent ainsi 60% des tonnages importés par l'UE.

Viennent ensuite les pays d'Amérique centrale et du Sud qui sont les fournisseurs réguliers et historiques de l'Europe, avec cependant des fluctuations importantes en volume en fonction des années : Mexique et Argentine pèsent chacun 10%. Chili, Uruguay, Brésil et Cuba sont les 4 autres principaux pays fournisseurs de l'Europe.

Ainsi, si l'Europe importe du miels de plus de 50 origines différentes, 4 pays (Chine, Ukraine, Mexique, Argentine) représentent, en 2019, 82% du tonnage total importé des pays tiers.

# Typologie des pays UE 28 vis-à-vis du négoce international des miels - 2018



Source : sur base des données Eurostat

# Principaux pays de l'UE importateurs de miels des pays tiers en 2019

Cinq pays européens réalisent pratiquement 80% des tonnages importés des pays tiers.

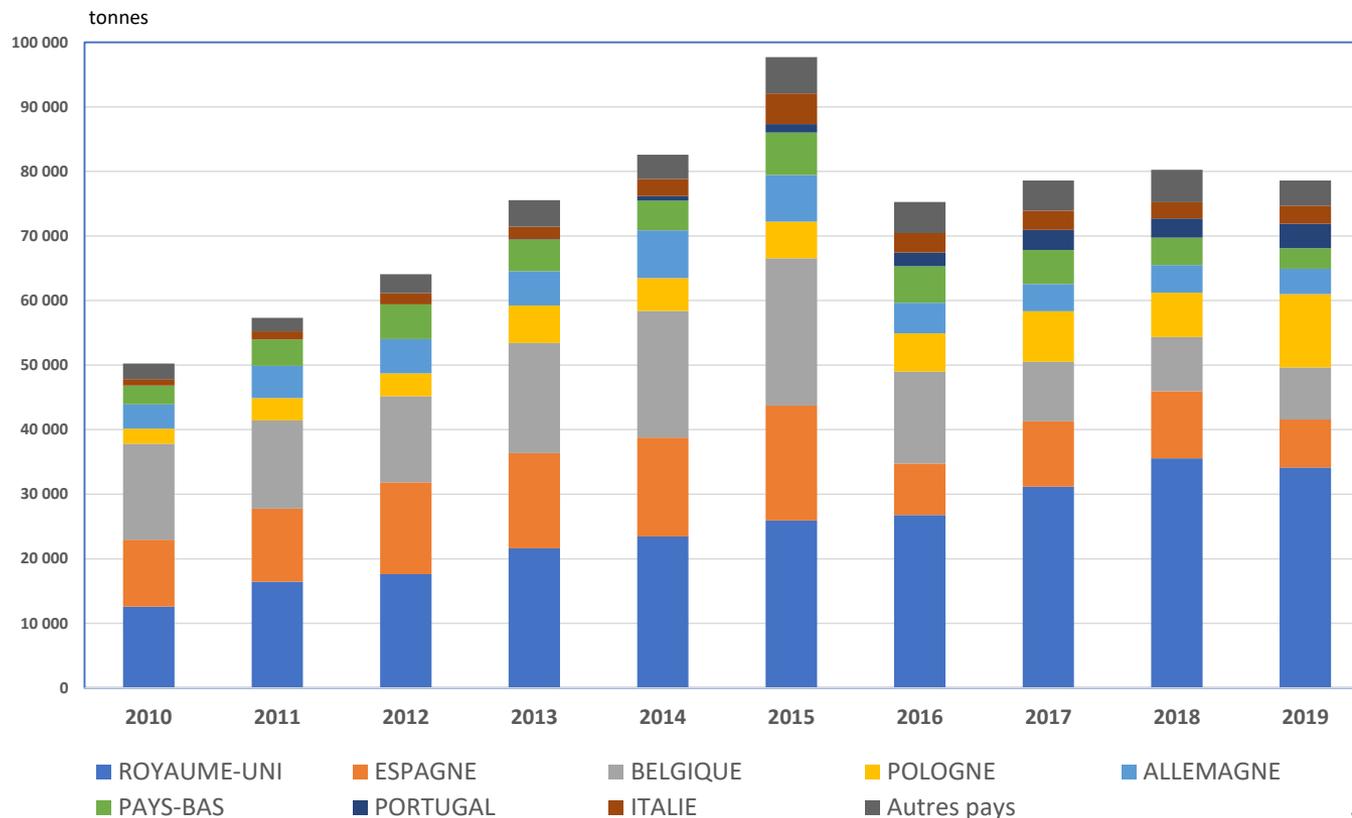
L'Allemagne avec 28% et le Royaume-Uni 21% pèsent à eux seuls pratiquement la moitié des volumes de miels importés des pays tiers.

Suivent 3 pays qui forment le complément : Espagne, Pologne et Belgique. À l'exception de la Pologne dont les importations ont bondi en 2019 de +28% (+ 4500 tonnes), les importations en provenance des pays tiers des 4 autres pays (D, ESP, B, UK) sont en recul, notamment pour l'Espagne (-15%).

Selon Eurostat, la France a importé en 2019 près de 10 500 tonnes de miels des pays tiers, tonnage en nette augmentation par rapport à 2018 (+28%).

À noter aussi, une forte dynamique d'importations des pays tiers au Portugal : les volumes restent limités (de l'ordre de 5 400 tonnes) mais ils ont bondi de + 40% en 2019 et 70% de ce tonnage provient de Chine.

# Focus sur les importations de miel de CHINE par les pays de l'UE 28 - 2010-2019



Quatre pays = Royaume-Uni, Espagne, Belgique, Pologne = 77% du tonnage importé en 2019.

Royaume-Uni : 1<sup>er</sup> importateur, 34 125 tonnes en 2019, 43% du total, léger recul par rapport à 2018.

Pologne : 2<sup>ème</sup> importateur, forte hausse des importations en 2019 (+66%, +4 500 tonnes).

# Importations de miel de CHINE par les pays de l'UE 28 22

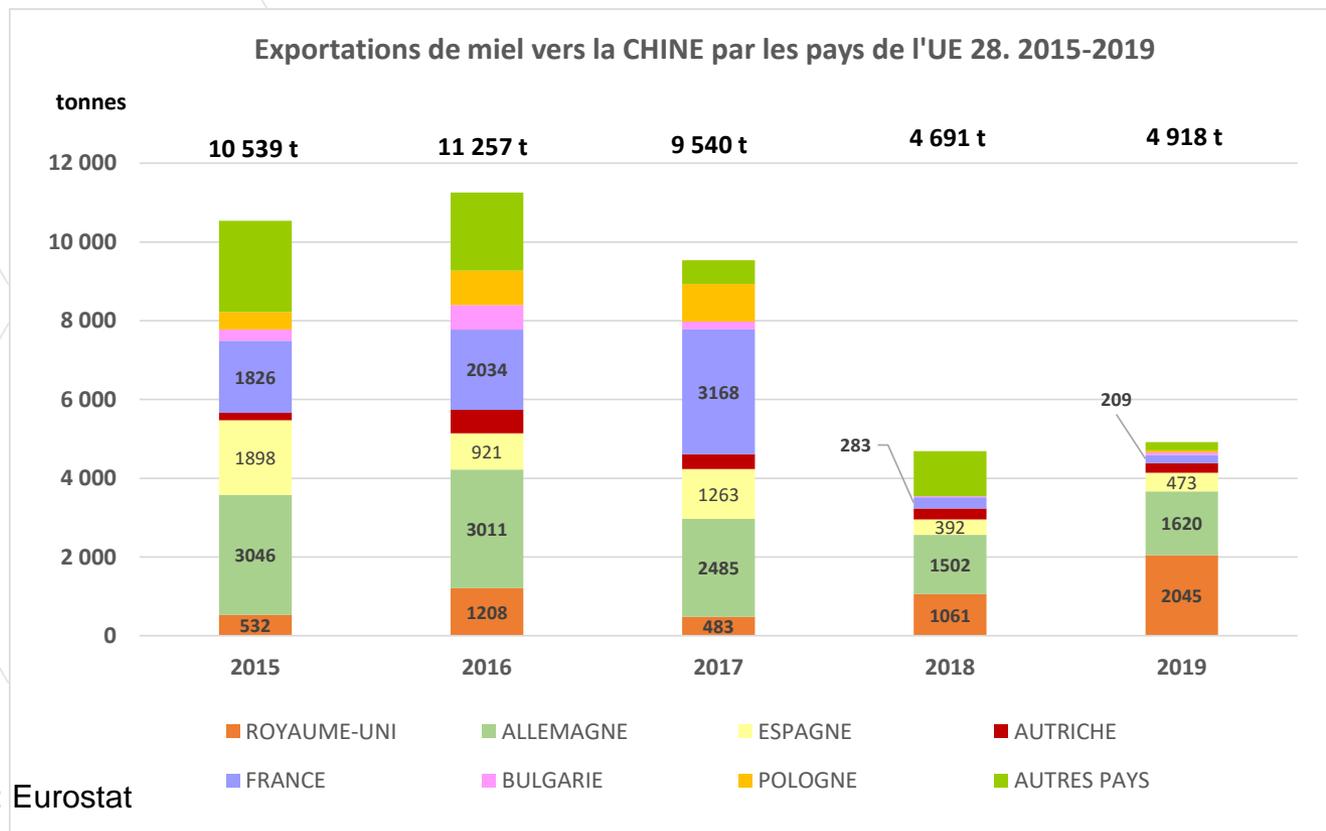
Même si elles enregistrent une très légère baisse en 2019 (-1%), les importations de miel de Chine restent à un niveau élevé, proche de 80 000 tonnes pour l'ensemble de l'Union Européenne.

Mais le Royaume-Uni est de loin le premier importateur avec 43% du total. A l'issue du Brexit et toutes choses égales par ailleurs, les volumes importés par l'Union européenne (27 pays) devraient donc baisser sensiblement ; d'autant plus que le Royaume-Uni exporte très peu de miels vers les autres pays européens (voir plus loin).

Trois autres pays ont un poids relatif significatif dans ce flux d'importations : la Pologne avec 14%, suivie par la Belgique (10,2%) et l'Espagne (9%). Ces quatre pays totalisent 77% du total des importations européennes de miels de Chine.

En 2019, les importations de miel chinois par le Royaume-Uni sont en léger recul ; par contre, celles de la Pologne explosent avec une hausse de + 4500 tonnes soit +66%. Comme déjà évoqué, les importations de miel chinois par le Portugal sont en forte hausse même si les volumes restent limités.

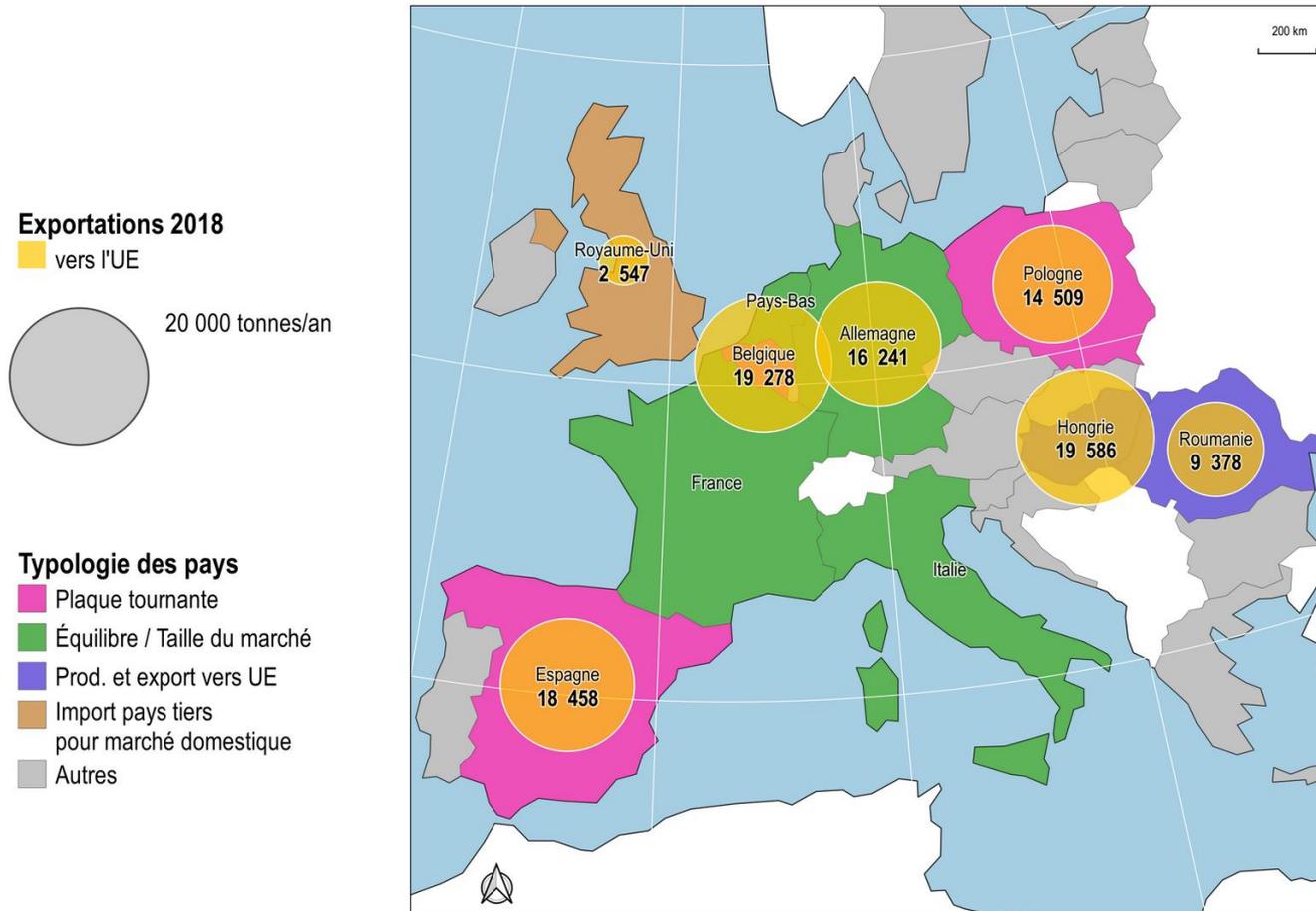
# Focus sur les exportations de miel vers la CHINE par les pays de l'UE 28 – 2015-2019



- Sur la période 2016-2019, les exportations de miel de l'UE vers la Chine se sont effondrées de -56%, passant de 11 260 tonnes en 2016 à seulement 4920 tonnes en 2019.
- L'Allemagne et la France sont les deux pays dont les exportations ont le plus soufferts sur cette période (respectivement -1400 tonnes et -1800 tonnes). Tous les autres pays voient aussi leurs exportations reculer (Espagne, Pologne, Autriche, Bulgarie).
- Le Royaume-Uni est le seul pays dont les exportations augmentent (+70%).

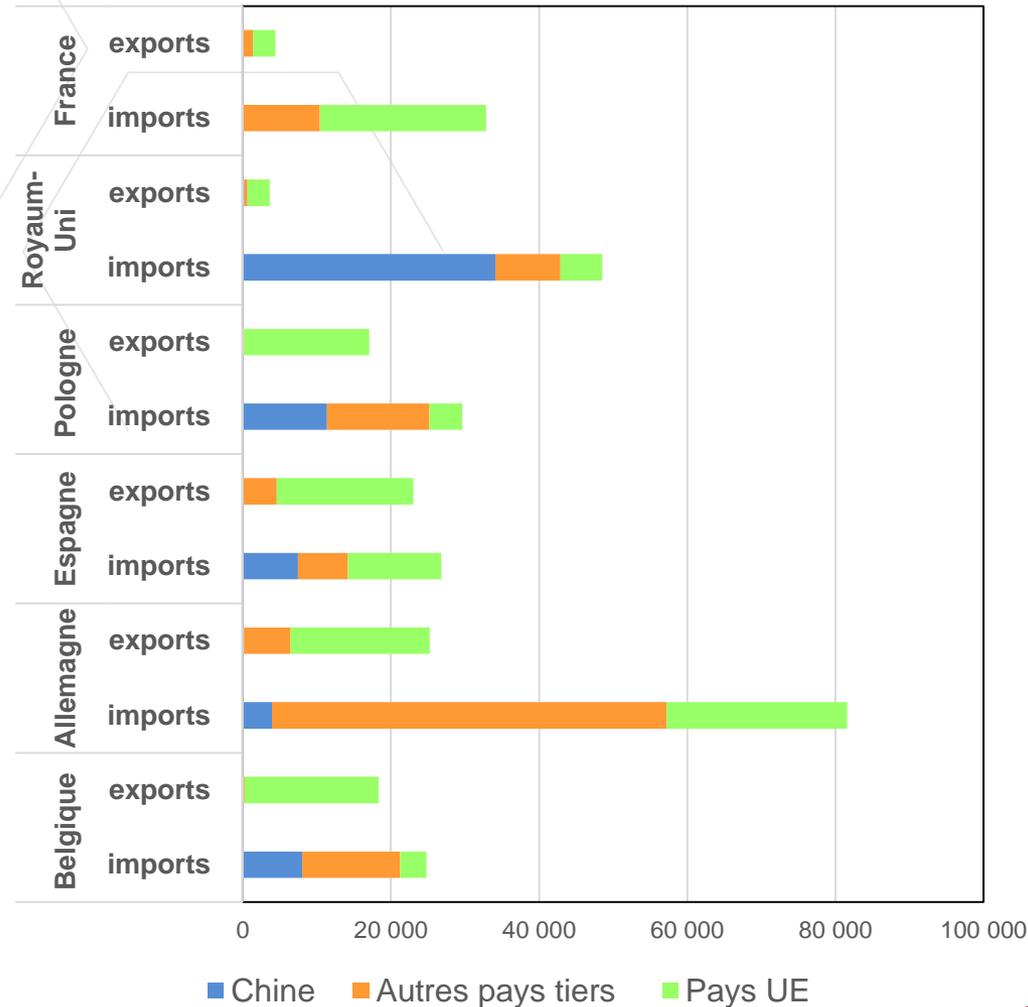
# Principaux pays du négoce intra UE des miels - 2018

Tonnage exporté par chacun des pays vers les 27 autres états membres



Source : sur base des données Eurostat

# Tonnage et origine des importations et exportations pour un échantillon de pays de l'UE - 2019



Source : sur base des données d'Eurostat 2019

# Typologie des principaux pays actifs dans les échanges de miels au sein de l'UE - 2019

Sur la base du graphique de la page précédente et des cartes présentées en pages 19 et 24, les principaux pays actifs dans les échanges de miels peuvent se classer en quatre types :

- **Type 1** : Pays importateurs significatifs mais faiblement exportateurs
- **Type 2** : Pays de négoce, fortement importateurs et exportateurs
- **Type 3** : Pays de négoce mais producteurs et consommateurs importants
- **Type 4** : Pays producteurs et exportateurs nets

## **Type 1** : Pays importateurs significatifs mais faiblement exportateurs

- **Type 1a** : **France**. La France importe essentiellement des autres pays de l'Union européenne pour combler le déficit entre sa production et sa consommation. Elle exporte des volumes qui restent limités.
- **Type 1b** : **Royaume-Uni**. Pays de faible production, le Royaume-Uni importe massivement des pays tiers notamment de Chine pour approvisionner son marché domestique. Il exporte des volumes très limités.

# Typologie des principaux pays actifs dans les échanges de miels au sein de l'UE - 2019

## Type 2 : Pays de négoce, fortement importateurs et exportateurs

Ces pays sont qualifiés de « plaque tournante ». Des tonnages de miels important ne font que transiter par le pays : miels importés des pays tiers puis revendus dans les autres pays de l'UE.

- ❑ **Belgique** : un marché domestique limité et une production insignifiante, le pays a importé en 2019 plus de 21 000 tonnes de miels des pays tiers pour en réexporter pratiquement 90% vers les pays de l'UE.
- ❑ **Pologne** : ce pays joue un rôle clé dans le négoce du miel en Europe et ce depuis moins de dix ans. En 2019, il a importé plus de 25 000 tonnes de miel dont 45% de Chine pour en réexporter les deux tiers vers l'UE.
- ❑ **Espagne** : à la différence des deux précédents, l'Espagne a une production domestique importante. En 2019, elle a importé pratiquement 27 000 tonnes dont la moitié vient de pays tiers (et 28% de Chine) puis a exporté 23 000 tonnes essentiellement vers l'Europe.

# Typologie des principaux pays actifs dans les échanges de miels au sein de l'UE - 2019

## Type 3 : Pays de négoce mais producteurs et consommateurs importants

- ❑ **Allemagne** : avec plus de 80 000 tonnes, l'Allemagne est de loin le 1<sup>er</sup> pays importateur de miel en Europe notamment à 70% des pays tiers (peu de miel en provenance de Chine mais beaucoup venant d'Ukraine). Ce pays exporte un tonnage limité (25 000 t) pratiquement à 75% vers les autres pays de l'Union européenne.

## Type 4 : Pays producteurs et exportateurs nets

Il s'agit de 3 pays de l'Europe centrale et orientale : **Hongrie, Roumanie et Bulgarie**. Ces pays sont producteurs de miel dont certains spécifiques (acacia). Les exportations de miel de ces trois pays sont issues de leur récolte nationale et sont destinées à 90% aux autres pays membres de l'Union européenne. Ces pays sont de fait qualifiés d'exportateurs nets. Ils n'importent pas de miels pour en faire le négoce international.

Pays	Exportations vers l'UE 28 – 2019, en tonnes	En % du total des exportations	Variation par rapport à 2018	Prix moyen €/kg
HONGRIE	17 756	92%	-9,3%	3,57 €
BULGARIE	12 336	95%	19,8%	2,70 €
ROUMANIE	10 049	96%	7,2%	3,59 €
<b>Total 3 pays</b>	<b>40 141</b>	<b>94%</b>	<b>2,2%</b>	<b>3,31 €</b>